



De l'ombre et de la lumière : réflexions sur l'insécurité

Il est dans notre société, hier comme aujourd'hui, deux formes d'insécurité qui ébranlent les humains, deux blessures ouvertes sur le flanc de notre intimité.

La première est celle que chacun redoute de manière instinctive : le vol, l'intrusion, l'effraction. Nul n'ignore la peur de voir son seuil franchi, ses biens volés, son logement profané par la convoitise d'un autre. C'est une peur ancienne, enracinée dans l'instinct de survie, que l'on tente de conjurer par des verrous, des murs et des lois.

Mais il en est une autre, plus silencieuse et plus destructrice : celle qui naît à l'intérieur même des foyers. Dans cet espace que l'on imagine cocon, se nouent parfois des scènes de domination, de peur et de douleur. La violence intrafamiliale, qu'elle soit physique, verbale ou psychologique, reste trop souvent invisible. Et pourtant, elle est bien là, derrière des portes closes, dissimulée sous les apparences de la normalité.

"La souffrance a cela d'amer qu'elle crie souvent dans le désert ; mais elle a cela de grand qu'elle peut devenir le germe de la justice."

Georges Sand

Quel paradoxe : une effraction dans une maison suscite l'émoi collectif, mais les cris étouffés, les regards fuyants, les gestes brusques échappent encore trop souvent à l'attention. Comme si ce qui relève de la sphère privée ne pouvait être nommé, ni combattu. Comme si l'intime justifiait l'impunité.

Pourtant, les chiffres sont sans appel. Selon l'Insee, pour les majeurs près de 50 % des victimes de violences physiques enregistrées par les services de sécurité relèvent du cadre familial. Elles traduisent une forme d'insécurité durable, insidieuse, profondément dévastatrice.

Prévenir et accompagner

Face à cette réalité, la commune agit. Des formations ont été mises en place à destination des agents municipaux pour les sensibiliser à la reconnaissance des signaux faibles et leur permettre d'orienter les personnes concernées vers les structures adaptées.

En parallèle, des logements d'urgence sont mobilisables sur le territoire de Grand Poitiers, afin de permettre une mise en sécurité rapide, notamment dans les situations critiques. La coordination entre les services sociaux, la gendarmerie, le Centre communal d'action sociale et les associations d'aide aux victimes permet d'apporter une réponse humaine et réactive, adaptée à la complexité de chaque situation.

Il appartient aux pouvoirs publics de tendre l'oreille là où les cris ne portent pas.

Ces engagements rappellent que la sécurité ne saurait se limiter à la protection des biens matériels. Elle implique aussi de garantir, pour chacun, un droit fondamental : celui de vivre à l'abri de la peur, y compris et surtout dans son propre foyer. Les murs ont toujours su dissimuler les larmes. Mais il est encore temps de faire de cette réalité une priorité collective, visible et assumée.

Sur le territoire de Grand Poitiers, la lutte contre les violences intrafamiliales s'appuie sur un réseau d'acteurs engagés. L'intercommunalité diffuse des outils simples pour aider chacun à repérer les signes de violence, et met à disposition des cartes de ressources locales pour orienter vers les structures adaptées. La Maison de Freyja, située à Poitiers, offre un accompagnement spécialisé aux femmes victimes et à leurs enfants. Ce lieu d'écoute et de soutien coordonne des aides sociales, médicales et juridiques, en lien avec les partenaires locaux.

En renforçant la visibilité de ces dispositifs, s'affirme une position claire pour tout un chacun : rendre l'aide accessible, c'est déjà protéger.

La maison de Freyja est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, sans rendez-vous. 05 16 60 41 18

En dehors de ces horaires, un numéro national est disponible pour les femmes victimes de violences conjugales : **3919**

En cas d'urgence, composez le **17**

Prévenir les blessures invisibles

Si les violences conjugales bouleversent profondément celles et ceux qui les subissent, leurs répercussions dépassent souvent le couple.

Derrière les cris, les silences, les tensions, se trouvent aussi des regards d'enfants. Qu'ils aient deux ans ou dix-sept, ces témoins invisibles portent, souvent sans mot, le poids de conflits dont ils ne sont ni responsables, ni épargnés. Le mythe d'une enfance protégée par l'ignorance a longtemps perduré.

Or, les spécialistes sont aujourd'hui unanimes : un enfant qui grandit dans un climat de peur, de tension ou d'humiliation n'en sort jamais indemne. Les violences n'ont pas besoin d'être physiques pour marquer durablement une construction psychique. Être témoin d'un parent dévalorisé, rabaissé ou menacé crée une insécurité intérieure profonde.

Même lorsque les violences ne les visent pas directement, les enfants les ressentent dans leur corps, dans leur sommeil, dans leur façon de s'exprimer ou de se taire.

Tous les enfants ne réagissent pas de la même manière, ils deviennent parfois "l'adulte de secours" d'un parent en détresse, ou à l'inverse, se replie complètement sur eux-mêmes.



Le réconfort, passe par la reconnaissance de ce que l'enfant a vécu.



Le mythe d'une enfance protégée par l'ignorance est tombé.

Pour accompagner ces enfants, il ne suffit pas de les "protéger" physiquement. Il faut aussi reconstruire un cadre sécurisant, leur permettre d'exprimer ce qu'ils n'ont pas toujours pu formuler. C'est le rôle des proches, des psychologues, des enseignants, des travailleurs sociaux, mais aussi des élus et des adultes présents dans leur environnement quotidien.

Avant de réparer, il faut écouter.

À l'adolescence, les effets de la violence vécue dans l'enfance ne disparaissent pas toujours : ils peuvent changer de forme, apparaître dans le comportement, dans l'isolement, dans les difficultés scolaires, ou même dans la reproduction de certains schémas familiaux. Grandir dans un foyer dysfonctionnel laisse des traces qu'il faut savoir reconnaître, même lorsque l'enfant ne trouve pas encore les mots pour les dire.

Sur la commune, les dispositifs mis en place pour lutter contre les violences conjugales tiennent compte de cette dimension. La mise en sécurité d'un parent, l'accès à un logement d'urgence ou à un accompagnement social peut permettre à un enfant de retrouver un équilibre. Mais il faut aussi, parfois, du temps et de l'écoute spécialisée pour que la blessure cesse de se taire.